

Protocole sanitaires lié au Covid-19

ANIMATIONS FAMILLE « La Fourmilière »

Afin de vous accueillir, un protocole sanitaire est mis en place par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, au regard du guide Ministériel Covid-19 Soutien à la parentalité du 30 octobre 2020.

Ce document est téléchargeable sur le site internet : www.cocm.fr

Mesures mises en œuvre pour les animations

- Les inscriptions sont obligatoires. Elles se font par téléphone au **02.33.76.73.38** ou à l'accueil de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche - Pôle de Périers.
- Les inscriptions sont prises jusqu'au jeudi soir à 17h afin d'assurer un nombre limité de personnes.
- Les familles qui se présentent aux animations sans inscription au préalable ne seront pas acceptées.
- La participation des enfants est soumise à autorisation parentale (fiche d'autorisation signée obligatoire avant toute participation).
- **Toute personne, ou un membre de son foyer, enfant ou adulte, présentant de la fièvre (supérieure à 38°), ne peut participer aux animations familles. Les mêmes règles s'appliquent aux personnels encadrants.**
- Pour information, la Communauté de Communes met en place un protocole de nettoyage et désinfection des locaux et du matériel en fonction de l'utilisation des salles.

A l'arrivée

- Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour les adultes et les enfants dès 6 ans dès l'arrivée sur le parking. Toutefois pour les animations sportives, le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans (le temps de l'activité).

Dans tous les cas, **le port du masque complète les gestes barrières et ne les remplace pas.**

- Les gestes barrières doivent être appliqués, à savoir :
 - Pas d'embrassades, ni poignées de mains
 - Les adultes doivent être vigilants à respecter au mieux la distanciation entre eux (un mètre minimum) lors des activités, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de la salle d'activité et dans les parties communes.
- Un sens de circulation dans les locaux sera mis en place :
 - entrée par la porte d'entrée principale du pôle de Périers
- Les familles sont invitées à se laver les mains dès leur arrivée, et aussi souvent que nécessaire.

Pendant l'activité

- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle.
- Des paquets de mouchoirs en papier sont à disposition dans les salles. Après chaque utilisation, il faut les mettre dans la poubelle à pédale et se laver les mains.
- Les familles devront respecter les gestes barrières entre elles. La salle sera organisée de manière à ce que chaque famille ait une distance d'au moins un mètre entre elles.
- Les familles sont invitées à se laver les mains à chaque entrée et sortie de la pièce où l'atelier se passe.
- Des gobelets seront à disposition pour les boissons. Afin de limiter les risques, les gobelets seront mis dans l'évier après utilisation et seront lavés par l'animateur.
- **En cas de symptômes durant l'activité, la personne sera invitée à quitter l'animation.**
- **En cas de cas confirmé de Covid-19 d'un enfant ou de toute personne ayant fréquenté les animations familles, la Communauté de Communes devra être prévenue dans les plus brefs délais : 02.33.76.58.65 ou par mail : lafourmiliere@cocm.fr**

Après l'activité

- Les familles ne participent plus au rangement de la salle
- Un sens de circulation dans les locaux sera également mis en place :
 - Pour les activités qui ont lieu dans l'espace jeunes : sortie côté espace jeunes.
 - Pour les activités qui ont lieu en salle verte ou salle d'activités manuelles ou salle rouge : sortie côté cour
 - Pour les activités qui ont lieu en salle de réunion : entrée et sortie directement par la salle.



Pour toute question, vous pouvez contacter le référent famille « la fourmilière »
au 02.33.76.73.38 ou par mail lafourmiliere@cocm.fr